

COMMUNE DE GACOGNE
Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
Jeu

ORDRE DU JOUR

- **Budget primitif général 2015,**
- **Vote des taxes locales pour 2015,**
- **Budget primitif du service d'eau 2015,**
- **Redevances domaine public Orange et ERDF 2015,**
- **Travaux 2015 (voirie et accessibilité),**
- **Questions diverses.**

Etaient présents : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Camille DEBEZE, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Brigitte HORB, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT.

Absent excusé : Jean-Pierre CAMBIANICA ayant donné pouvoir à Christophe GAGNEPAIN ;

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du Jeudi 26 Mars 2015 à 19h30.

- **BUDGET PRIMITIF 2015**

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses (€)</u>	<u>Recettes (€)</u>
Charges à caractère général (combustible, Electricité, téléphone, entretien, assurances...	42 904	
Charges de personnel et charges sociales	57 820	
Atténuation de produits (Prélèvement GIR)	43 241	
Dépenses imprévues	3 500	
Virement à la section d'investissement	56 624	
Autres charges de gestion courante (Indemnités des élus, cotisations retraite, Sce Incendie)	64 763	
Charges financières	1 000	
Charges exceptionnelles	462	
Immobilisations (Amortissements, provision loyers)	5 385	
Excédent de fonctionnement reporté		118 366
Atténuation de charges		12 000
Redevances Edf/Télécom, produits forestiers, Concessions cimetière, logement + école		5 600
Impôts et taxes (avec 1 % d'augmentation)		125 047
Dotations de l'Etat		106 891
Revenus des immeubles (loyers Auberge+Poste)		14 000
T O T A L	275 699	381 904

Ces chiffres font apparaître un suréquilibre de fonctionnement de **106 205,67 €**.

<u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>Dépenses (€)</u>	<u>Recettes (€)</u>
Voirie 2015	45 000	
Accessibilité mairie Subvention DETR (Etat)	19 000	6 122
Achat de matériels Bacs à fleurs	900	
Etage supérieur columbarium	2 700	

Logiciel informatique Droit utilisation annuel	1 500	
Chaufferie granulés Subvention Europe		3 914
Achat terrain Parjot	1 200	
Caserne pompiers Brassy	5 000	
Remboursement emprunts	11 500	
Solde exécution n-1 invest.issement	57 367	
Dépôts cautionnements reçus	745	
Virement de la section de fonctionnement		56 624
Excédent de fonctionnement		20 585
FCTVA		19 000
Amortissements des frais d'études		110
des logiciels		1 712
frais réalisation documents		63
Reste à réaliser sur 2015	1 500	38 282
TOTAL	146 412	146 412

Après délibération, le Budget Primitif 2015 est, dans son ensemble, adopté à l'unanimité .

- **VOTE DES TAXES LOCALES POUR 2015**

La décision concernant les taxes locales 2015 a fait l'objet d'un vote à main levée. Une hausse de 1 % a été adoptée avec 10 voix pour et 1 voix contre (O. Tartrat) proposant 0 %.

- **BUDGET PRIMITIF DU SERVICE D'EAU 2015**

Ce budget concerne 10 abonnés à La Gare et à Parjot.

- **Fonctionnement** : Total des dépenses : 3 075 € ; Total des recettes : 3 075 €

- **Investissements** : Total des dépenses : 301 € ; Total des recettes : 1 866 €

Le budget primitif du Service d'eau est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil.

REDEVANCES DOMAINES PUBLIC ORANGE et ERDF 2015

Après délibération, les conseillers donnent leur accord pour la facturation de ces redevances à hauteur de :

- ✓ 1 121 € pour ORANGE,
- ✓ 197 € pour ERDF.

TRAVAUX 2015 (VOIRIE, ACCESSIBILITE, TOITURES, ...)

Le conseil donne son accord pour le lancement des travaux d'accessibilité de la mairie avec les entreprises suivantes : Michel Taché, SARL Rêve Rénovation et Bernard Lenfant pour un total de 6 220 € H.T. hors la voirie en enrobés.

Le maire propose que la commission des travaux se réunisse prochainement pour examiner les priorités en matière de travaux de voirie et autres travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- **Créance irrécouvrable**

Le maire demande aux membres du conseil de délibérer pour le passage en « Pertes et profits » d'une somme de 1 596 € se rapportant à des travaux d'élagage réalisés sur des chemins de Jailly et dont le règlement n'a jamais pu être obtenu par le Trésor Public.

La trésorière de Lormes ayant épuisé toutes les voies de recours, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Étage supplémentaire sur le columbarium**

Le maire présente un devis de l'entreprise Bailly d'Avallon qui a déjà réalisé le columbarium.

Un étage supplémentaire de 4 emplacements est proposé pour 2 237,50 € H.T.

Ce devis est accepté par le conseil municipal.

Fait à Gâcogne, le 12 Avril 2015

Christophe GAGNEPAIN
Maire de Gâcogne